

## Résumés

### **Prostitution, la mondialisation incarnée**

**Points de vue du Sud**  
**Collection *Alternatives Sud* (Cetri/Syllepse)**

#### *Editorial*

##### **15 thèses sur le capitalisme et le système prostitutionnel mondial**

Richard Poulin

Le capitalisme d'aujourd'hui ne peut être compris en faisant fi de ses effets spécifiques sur les femmes et les enfants, en passant sous silence l'impact du système prostitutionnel et proxénète mondial, en ne tenant pas compte de l'industrialisation du commerce sexuel et de sa capacité à métamorphoser femmes et enfants en marchandises sexuelles exportables partout dans le monde. La monétarisation des rapports sociaux et la marchandisation du vivant sont au cœur de la mondialisation néolibérale et de l'essor des industries du sexe. Le renforcement des inégalités sociales, la paupérisation de nombreuses populations, particulièrement des femmes et des enfants et, par conséquent, leur migration accrue, sont des facteurs propices à la traite à des fins de prostitution. Profitant des nouvelles technologies, du tourisme de masse, des occupations militaires, les industries du sexe ont connu un processus de légitimation et de normalisation. De nombreux pays ont récemment légalisé leurs activités, ce qui a permis leur expansion et accru leur rentabilité. Seule une politique féministe abolitionniste peut être à même de combattre cette mondialisation prostitutionnelle néolibérale.

#### *A travers le monde, du général au particulier...*

##### **Le commerce des femmes et des enfants : une crise globale des droits humains**

Aurora Javate de Dios

La traite des femmes et des enfants au 21<sup>e</sup> siècle est une abomination qui frappe au cœur de notre humanité. C'est à la fois un problème de droits humains et un problème de développement qui met en lumière l'injustice et le caractère inéquitable des rapports Nord-Sud, exacerbés par la mondialisation. Fondamentalement, la traite est aussi un problème de discrimination et d'inégalité entre les sexes qui frappe des femmes et des enfants en raison de leur statut inégal, subordonné et secondaire dans la société. La traite fleurit et prospère sur la conception patriarcale qui assied la suprématie et la domination de l'homme sur les femmes et les enfants, se traduisant dans des réseaux de prostitution et de traite et dans l'intégration dans l'économie ordinaire de l'industrie du sexe, dont l'expansion est facilitée par les nouvelles technologies de l'information. Les efforts conjugués des gouvernements et de la société civile pourront diminuer la traite, mais à longue échéance seul le démantèlement du privilège mâle pourra y mettre fin. Il faut construire à neuf des rapports entre les sexes, fondés sur l'affirmation, le respect et le souci mutuels.

## **Le risque global d'être convertie en marchandise**

Tammy Quintanilla Zapata

L'absence d'une reconnaissance politique des atteintes aux droits humains qui vont de pair avec le commerce des « services sexuels » donne lieu à sa croissance incontrôlée, à tel point qu'il en est venu à s'appeler « secteur sexuel ». L'assimilation d'une femme à un objet sexuel, à une marchandise, porte atteinte à la dignité des personnes. Les effets sociaux et culturels de la mondialisation accroissent le « contingent humain » disponible pour le commerce des services sexuels, où les proxénètes sont assimilés à des administrateurs, hommes d'affaires et investisseurs. La réglementation est la porte ouverte à la dépenalisation du proxénétisme et à l'accentuation des risques pour les femmes. Conformément aux engagements pris au sein de la communauté internationale, les Etats doivent réprimer le proxénétisme et décourager la demande, à long terme grâce à l'éducation, à court terme grâce aux moyens de communication. Il s'agit de promouvoir des valeurs qui rejettent l'utilisation des femmes comme objets sexuels, et de viser l'exercice plein d'une sexualité libre et volontaire, associée au plaisir de chaque personne et sans interférence causée par des transactions commerciales.

## **Traite des femmes en Amérique latine, migrations et les droits humains**

Susana Chiarotti

Depuis ses origines, le phénomène de la traite des femmes a été lié aux guerres et à l'esclavage sexuel. Comme dans le passé, les formes actuelles de la traite en Amérique latine renvoient à l'exploitation de la femme comme objet sexuel et comme main-d'œuvre gratuite ou bon marché. Si la pauvreté, l'insécurité et la violence en constituent bien les premiers déterminants, la traite des femmes trouvent ses raisons de se développer dans l'alimentation du marché matrimonial et prostitutionnel, dans le divertissement des militaires, dans les services sexuels sur internet et, bien entendu, dans les activités touristiques et le commerce sexuel, dont l'exploitation constitue le négoce principal. Toutes les femmes migrantes ne sont pas pour autant victimes de la traite ni destinées à la prostitution. Un lien exagéré entre ces réalités peut servir de prétexte pour restreindre la libre circulation des personnes. Le renforcement du contrôle des migrations ne fait d'ailleurs qu'encourager et augmenter la traite des femmes. Il revient aux Etats de travailler à la prévention de la traite, à l'élimination de l'exploitation sexuelle et à la promotion des changements culturels requis.

## **Apparences de droit et réalités de fait de la traite humaine en Asie du Sud-Est**

Somaly Mam et Emmanuel Dialma

La survivance de l'esclavage sexuel est à combattre par la coopération judiciaire et policière, et par l'action sur les mentalités. Les partisans d'une « légalisation » de la prostitution s'opposent aux tenants de son éradication. La rencontre de ce « fait social total » et de la mondialisation génère des millions de victimes. L'unification du monde sur le mode du libéralisme dote la vente de sexe de dimensions industrielles et internationales. En Asie du Sud-Est, les apparences cachent des réalités souvent opposées : un Cambodge juridiquement « abolitionniste » mais de facto « libéral » ou « réglementariste » ; des voisins vietnamien et laotien, théoriquement « prohibitionnistes », mais importants « expéditeurs » de personnes trafiquées ; une Thaïlande qui songe à « légaliser » un commerce du sexe aux proportions industrielles et une Malaisie rigoriste qui, tout en prohibant la prostitution, contribue au développement d'une frontière de bordels avec la Thaïlande. L'explication économique, bien que déterminante, ne peut suffire. Ces situations complexes tiennent aux configurations culturelles locales et à la structuration singulière des rapports sociaux.

## **Prostitution hier et aujourd'hui : le chemin de Buenos Aires**

Silvia Chejter

L'analyse comparative des débats sur la prostitution dans l'Argentine d'il y a un siècle et d'aujourd'hui met au jour changements et continuités de la rhétorique, autour de plusieurs axes : la pauvreté comme « explication » de la prostitution ; le rôle final qui incombe à l'État, tenu de réglementer la prostitution ou au contraire de l'abolir, de la punir ; une opposition marquée des opinions publiques à l'idée même de prostitution et à sa visibilité ; l'impunité et le pouvoir des organisations de proxénètes ; la liberté des femmes ou la coercition exercée sur elles ; la prostitution considérée ou non comme un « métier » ou un « service » ; les profits que cette activité génère et les lois du marché ; les liens avec les pouvoirs politiques corrompus qui protègent ces « commerces » ; l'importance de la traite internationale et l'impact de la mondialisation... Un double discours continue à prévaloir : d'un côté, « mal nécessaire » et droit acquis des hommes dans les sociétés patriarcales contemporaines ; de l'autre, réprobation morale hier, et défense des droits humains aujourd'hui. Comment peut-on considérer la traite sans la mettre en rapport avec la prostitution ?

## **Réalités et cadre légal de la traite de Nigérianes et d'Européennes de l'Est en Italie**

Esohe Aghatise

La réalité de la traite des êtres humains à des fins de prostitution en Italie aide à comprendre que tant que la prostitution sera tolérée et que les gouvernements rendront cette activité légale, la traite des femmes et la violence qui leur est infligée, ne cesseront pas. La majorité des étrangères (essentiellement d'origine nigériane et est-européenne) qui se retrouvent sur le trottoir italien, ont été vendues pour y être prostituées. Si les processus de traite varient selon les pays d'origine des victimes, des ressemblances prévalent toutefois dans les aspects sociaux, économiques, psychologiques et culturels des différentes pratiques. Comme les Nigérianes, les femmes et les filles en provenance d'Europe de l'Est subissent d'importantes violences physiques et psychologiques, mais si le modèle utilisé par les trafiquants d'Europe de l'Est est plutôt de caractère « industriel », celui des trafiquants du Nigeria se veut « assistanciel ». La légalisation de la prostitution et sa promotion comme un métier à part entière, à l'œuvre en Italie, sont des causes directes de cette traite internationale. Seules la prévention et l'abolition de la prostitution sont à même d'y mettre fin.

## **Amérique centrale : traite et commerce sexuel des enfants**

Bente Sorensen

Dans l'exploitation sexuelle commerciale et dans la traite à l'œuvre en Amérique centrale, au Panama et en République dominicaine, des mineurs d'âge sont manipulés comme de la marchandise sexuelle et des réseaux criminels organisés accumulent les bénéfices grâce à cette exploitation, au sein d'une économie illicite qui s'étend du niveau local jusqu'à un niveau global. Le concept de traite des êtres humains ajoute l'idée de transport, de transfert à celle d'exploitation. Les facteurs favorables au commerce sexuel des enfants sont à la fois d'ordre économique (inégalité, pauvreté, précarité, vulnérabilité, développement du tourisme sexuel...), culturel (machisme, patriarcat, mercantilisation des femmes et des enfants...), juridique (non-application des conventions ratifiées...) et politique (faiblesse des politiques sociales, manque de volonté régionale...). Il revient aux organisations internationales (du tourisme, du commerce, des migrations...), aux États centro-américains ou extérieurs à la région, et aux sociétés civiles de traduire en actes concrets une série de recommandations qui visent à prévenir et à éliminer le fléau de l'exploitation sexuelle des enfants.

## **Traite d'enfants au Nigeria et dans le monde**

Oluyemisi Bamgbose

Les pays africains en général, et le Nigeria en particulier, sont des points de départ, de transit et de destination de la traite lucrative d'enfants en vue de leur exploitation sexuelle. Ce trafic, contrôlé par le crime organisé qui se joue des frontières, est la forme moderne de la traite des esclaves. La mondialisation a contribué à l'expansion rapide d'une industrie du sexe grande consommatrice d'enfants, notamment via internet et le tourisme international. Si le mode de recrutement des jeunes nigériens varie, la vulnérabilité liée à la pauvreté est souvent déterminante. La perméabilité des frontières, l'importance des profits générés et la loi du silence constituent d'autres ressorts de la traite à des fins d'exploitation sexuelle. Les effets physiques et psychologiques sur les enfants victimes sont souvent irréversibles. Quant aux conséquences pour la nation, ils s'évaluent notamment en termes de désintégration sociale, de corruption des autorités, de détérioration de l'image du pays et de stagnation économique. Des mesures concertées visant l'éradication de ce fléau doivent être prises et appliquées aux niveaux national et international.

## **Prostitution et traite des femmes au Maroc**

Abdessamad Dialmy

Malgré des dispositions juridiques répressives, la prostitution marocaine est en plein essor : 200 000 prostituées sur le territoire national, souvent aux mains de proxénètes. De plus en plus, les marocaines sont exploitées dans le cadre de réseaux organisés, qui s'internationalisent rapidement. Les monarchies du Golfe et l'Europe sont les pays de destination et l'image de la prostituée marocaine y est devenue un stéréotype. Marchandisation des corps et monétarisation des rapports sociaux explosent à la faveur de la mondialisation néolibérale. Si la pauvreté est souvent un facteur nécessaire à la prostitution, elle ne l'induit pas automatiquement. D'autres facteurs psychosociaux et culturels entrent en ligne de compte. La responsabilité de l'Etat est également patente, au point de pouvoir parler d'une « économie de prostitution » tolérée et appréciée par les autorités. Le code pénal répressif, expression laïque de la morale islamique, est là pour la forme, pratiquement impuissant face à la nouvelle « éthique » néolibérale en matière de sexualité. Si l'implication de l'Etat dans les réseaux est attestée, la transnationalisation du commerce sexuel dépasse toutefois ses capacités de contrôle.

## **Traite et exploitation sexuelle à la frontière du Mexique et des Etats-Unis**

Elena Azaola

Le phénomène migratoire à l'œuvre à la frontière du Mexique et des Etats-Unis est d'abord le résultat d'asymétries structurelles profondes entre les deux pays. Point de rencontre le plus étendu et le plus dramatique entre le Nord et le Sud, cette frontière cristallise aussi la logique d'un système qui à la fois renforce la loi et la contourne. Depuis 1990, parmi les migrants latino-américains vers cette région ou au-delà, on a assisté à une croissance soutenue de la proportion de mineur(e)s célibataires. Plus vulnérables, après une tentative ratée de traverser la frontière seuls, ils tombent souvent dans les mailles du commerce sexuel. Les villes frontalières de Tijuana et de Ciudad Juarez constituent depuis plusieurs décennies des centres de délasserment sexuel pour touristes ou militaires, essentiellement étasuniens, dont l'essor a été étroitement lié aux prohibitions et aux guerres. Aujourd'hui, l'instabilité et la croissance démographique anarchique de ces zones de transit

prédisposent au développement de l'exploitation sexuelle d'enfants, victimes de l'appétit pervers des uns, de l'appât du gain des autres et de la corruption des autorités.